

## RAPPORT ANNUEL 2024

Opération Plan Campus  
Aix-Marseille Université

# Rapport au 31 décembre 2024 relatif à la mise en œuvre de l'Opération Plan Campus - Aix-Marseille Université

## Table des matières

Introduction .....	2
1. Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2024 .....	3
1.1. les données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires .....	3
1.2. La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université » .....	4
1.3. Les données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus .....	5
1.4. La situation des PPP et des emprunts .....	15
2. Le solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite au 31/12/2024.....	16
3. L'état d'exécution opérationnel au 31/12/2024 de la convention de versement de la dotation d'Etat .....	18
4. L'illustration des opérations déjà livrées.....	20
5. L'illustration des opérations en cours.....	20

## Introduction

L'Opération Campus portée par Aix-Marseille Université traduit des orientations fortes en termes d'aménagement du territoire et de stratégie universitaire. Cette opération a, en effet, été conçue afin de permettre à l'université de disposer de sites puissants, structurés, identifiés, scientifiquement cohérents et rénovés. L'objectif étant d'amener le plus grand nombre à relever le défi de l'enseignement supérieur et à atteindre un niveau d'excellence tant en Recherche qu'en Formation.

La convention de versement de la dotation non consommable de 500 M€ à AMU signée le 23/04/2012 et son avenant en date du 27/02/2017 prévoient dans l'article 6, l'obligation d'établir annuellement un rapport rappelant le montant de la dotation non-consommable et présentant l'état d'avancement de l'opération Campus. Ce rapport normé dans sa présentation, fait l'objet d'une présentation préalable aux autorités en charge du contrôle budgétaire avant son approbation au CA de l'université.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Plan Campus est suivi au sein du budget annexe immobilier (BAIM) d'AMU créé à cette date suite à la signature de la convention de dévolution du patrimoine en date du 18 avril 2019. Le périmètre de l'entité Plan campus au sein de ce BAIM concerne désormais exclusivement les dépenses financées par la dotation non consommable et les intérêts intermédiaires.**

AMU a accepté la demande de refinancement de la société EIFFAGE pour le contrat de partenariat MELAUDIX concernant l'opération Aix-Quartier des facultés. Le refinancement a été signé entre les parties le 31/03/2022.

**Ce rapport fera l'objet d'une présentation au contrôleur budgétaire.**

## 1. Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus au 31/12/2024

### 1.1. Les données financières sur les opérations relatives aux intérêts intermédiaires

Aix-Marseille Université a pu abonder et compléter le programme des opérations de l'Opération Campus par l'apport d'intérêts intermédiaires dits également « opérations ANR-Anticipées » ou « projets ANR ». Ces opérations, à l'exception de la salle de sport Technoforme à Luminy (réceptionnée en février 2022), se sont achevées au 31/12/2020. Elles ont toutes fait l'objet de l'envoi de bilans finaux à l'ANR. Le montant global de ces opérations s'établit à 41,1 M€.

Au 31/12/2024, l'université d'Aix-Marseille a encaissé la somme de 41,1 M€ dont 1,5 M€ provenant de la Région PACA pour le gymnase Technosport, et 39,6 M€ de l'ANR.

Le total des dépenses décaissées au 31/12/2024 s'élève à 41,1 M€.

Opérations	2009-2023									2024						
	Recettes budgétaires					Dépenses budgétaires				Recettes budgétaires					Dépenses budgétaires	
	C budgétaires (*)															
	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA	Total financements	AE	AE annulée au 31/12/2021	CP	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA	Total financements	AE	AE annulées en 2023	CP
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)	2 350,00	-	-	-	2 350,00	2 353,92	-	2 353,92				-	-			
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)	2 670,00	-	-	-	2 670,00	2 673,12	-	2 673,12				-	-			
Rénovation du stade Ruocco (campus d'Aix)	1 019,00	-	-	-	1 019,00	1 019,00	-	1 019,00				-	-			
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1	5 700,00	-	-	0,11	5 700,00	5 696,09	-	5 696,09				-	-			
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)	7 314,00	1 500,00	-	205,94	8 814,00	8 814,00	-	8 771,53				-	-			
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2	4 500,00	-	-	80,82	4 500,00	4 498,19	- 17,19	4 481,00				-	-			
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix	4 500,00	-	-	-	4 500,00	4 502,36	- 2,35	4 500,12				-	-			
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2	240,00	-	-	-	240,00	240,00	-	240,00				-	-			
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)	2 200,00	-	-	-	2 200,00	2 201,28	-	2 201,28				-	-			
Rénovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)	5 000,00	-	-	-	5 000,00	5 000,00	-	5 000,00				-	-			
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)	2 250,00	-	-	28,59	2 250,00	2 273,73	- 31,80	2 241,92				-	-			
Construction d'une salle de sport technoforme (campus Luminy Marseille)	1 800,00	0,46	-	0,33	1 800,46	1 908,86	- 5,47	1 903,23	103,23			-	103,23			
<b>Total</b>	<b>39 543,00</b>	<b>1 500,46</b>	<b>-</b>	<b>315,79</b>	<b>41 043,46</b>	<b>41 180,55</b>	<b>- 56,82</b>	<b>41 081,22</b>	<b>103,23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>103,23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

En 2023, il y a eu la récupération d'une avance de mandataire de 42,47 k€ en CP ; il s'agit de la régularisation d'une opération antérieure à la GBCP sur l'Opération « Construction du Gymnase Technosport (Campus Luminy Marseille) ».

Opérations	2025 et suivants (BP)					Solde des conventions ANR					Commentaires
	Recettes budgétaires			Dépenses budgétaires		Total Intérêts ANR encaissés	Montant de la convention	Convention soldée ?	Bilan financier final prévisionnel	Montant qui sera à la charge de l'établissement	
C budgétaires (*)	Intérêts ANR encaissés	Co-financements encaissés	Total financements	AE	CP		convention initiale + avenants	réponse : oui/non	montant prévisionnel	bilan financier - convention	
Centre sportif universitaire : extension des installations (campus d'Aix)			-	-	-	2 350,00	2 350,00	oui			Opération terminée
Centre sportif universitaire : réaménagement 1ère tranche (campus d'Aix)			-	-	-	2 670,00	2 670,00	oui			Opération terminée
Rénovation du stade Ruocco (campus d'Aix)			-	-	-	1 019,00	1 020,00	oui			Opération terminée
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 1			-	-	-	5 700,00	5 700,00	oui			Opération terminée
Construction du gymnase technosport (campus Luminy Marseille)			-	-	-	7 314,00	7 314,00	oui			Opération anticipée financée partiellement par une subvention ANR-terminée
Aménagements extérieurs du campus Luminy Marseille : tranche 2			-	-	-	4 500,00	4 500,00	oui			Opération terminée
Construction du bâtiment porte du campus d'Aix			-	-	-	4 500,00	4 500,00	oui			Opération terminée
Indemnités dues aux candidats non retenus dans le cadre de la procédure Oceanomed 2			-	-	-	240,00	240,00	oui			Opération terminée
Rénovation de l'amphithéâtre Portalis (campus d'Aix)			-	-	-	2 200,00	2 200,00	oui			Opération terminée
Rénovation de la cité universitaire Arc de Meyran (campus d'Aix)			-	-	-	5 000,00	5 000,00	oui			Opération terminée
Travaux préparatoires pour le cœur de campus (campus Luminy Marseille)			-	-	-	2 250,00	2 500,00	oui			Opération terminée
Construction d'une salle de sport technoforme (campus Luminy Marseille)			-	-	-	1 903,23	2 000,00	oui			Opération terminée
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	<b>39 646,23</b>	<b>39 994,00</b>	<b>0</b>	-	-	

## 1.2. La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix-Marseille Université »

La convention de versement de la dotation Campus a été signée le 23/04/2012 entre l'Etat et l'ANR. En application de l'article 3 de cette convention, une somme de 500 M€ a été déposée sur le compte de Trésor n° 75000-00001052016 dénommé « Université Aix-Marseille Opération Campus - dotation non-consomptible ».

Ce compte figure dans les comptes de l'université d'Aix-Marseille au compte 1674 - emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

Le montant des intérêts de la DNC encaissés au 31/12/2024 s'élève à 245 492 k€.

16740000	Avances Etat col.pub.	500 000 000,00€
----------	-----------------------	-----------------

### 1.3. Les données financières sur les opérations relatives aux intérêts de la dotation campus

Le présent paragraphe, produit en application de la Convention de reversement de la dotation d'Etat Opération Campus, décrit, par type d'opérations, les dépenses et les recettes liées aux intérêts produits par cette dotation.

Les opérations dites « principales » sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'université ou sous maîtrise d'ouvrage des collectivités ou du CROUS.

#### 1.3.1. Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage de l'université

##### Les autorisations d'engagements 2024

- ❖ **Focus sur les AE du Plan Campus : 4.9 M€ consommés en 2024 dont 3.85 M€ pour Aix et 1.05 M€ pour Luminy.**  
*4.1 M€ consommés en 2024 dont 3.5 M€ pour Aix et 0,6 M€ pour Luminy (hors Masse salariale).*

- Le taux global de réalisation des AE du Plan Campus est de **59%**.  
Les AE non consommées représentent 3.4 M€ dont 3,1 M€ pour le campus d'Aix et 0,3M€ pour Luminy.
- Le taux de réalisation des AE hors masse salariale est de **55%**.  
Les AE non consommées représentent 3.3 M€ dont 3,1 M€ pour le campus d'Aix et 0,2M€ pour Luminy.

##### Campus Aix :

Le taux d'engagement 2024 sur le Plan Campus d'Aix est de 55% ; en effet, les avenants en cours d'un montant de 3,5 M€, présentés au CISG Plan Campus de décembre pour validation n'ont pas pu être engagés. Le CISG ayant été décalé au 18 décembre, le passage en CA des avenants n'a pas pu être effectué comme prévu initialement.

Campus Luminy : Le taux de réalisation des AE du Plan Campus Luminy est de 78% dû à un léger décalage du démarrage des travaux sur l'opération « Grand Hall Luminy ».

##### Concernant les loyers :

*Pour mémoire, les principaux engagements 2020 avaient principalement concerné les loyers financiers et les intérêts de l'emprunt BEI. Les taux de financement fixés fin 2020 pour cette opération ont permis d'économiser 10,5 M€ par rapport aux simulations initialement réalisées lors de la signature du contrat de PPP dont 2,2 M€ grâce à la souscription de l'emprunt BEI de 40 M€ au taux de 0,497 % sur 25 ans.*

Enfin en masse salariale, les AE consommées se sont élevées à 746 k€.

**Les crédits de paiements, les recettes encaissées et la situation de trésorerie :**

En 2024, les crédits de paiement réalisés se sont élevés à 29 483 k€ essentiellement financés par la dotation Campus. Les écarts par rapport aux prévisions s'élevaient à - 5,3 M€ (soit 85% de taux de réalisation) essentiellement dûs au démarrage légèrement retardé des travaux du « Grand Hall Luminy » et à un décalage de facturation sur le projet de construction de l' « éco-campus Pauliane ».

A ce montant de crédits de paiement s'ajoutent des dépenses non budgétaires : 2 075 K€ de remboursement en capital de l'emprunt BEI mobilisé pour le PPP Aix Quartier des facultés et 1 566 K€ pour le PPP Luminy.

Les recettes du Plan Campus 2024 sont réalisées à 100 % et s'élevaient à 20 283 k€ dont 20 175 k€ de dotation non consommable et 103 k€ de dernier versement pour l'opération ANR du Technoforme.

Des recettes complémentaires 2024 concernent notamment les remboursements de redevances domaniales.

**Le solde budgétaire déficitaire 2024 (RE-CP) s'est élevé à - 9 200 K€** sous l'effet des décaissements effectués sur l'opération de la Pauliane.

Pour Aix, le solde budgétaire 2024 est négatif de 14 841 k€.

Pour Luminy, le solde budgétaire pour 2024 est positif de 5 640 k€.

**Bilan des intérêts de la DNC « libres d'emploi » au 31/12/2024 – en comptabilité budgétaire (crédits de paiement)**

<b><i>Bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2024</i></b>	
<b><i>Montant cumulé des intérêts de la DNC affectés à des opérations immobilières</i></b>	<b>210 253,33 K€</b>
<b><i>Montant d'intérêts de la DNC affectés à l'ingénierie de projet au 31/12/2024</i></b>	<b>8 735,40 K€</b>
<b><i>Montant total des intérêts de la DNC versés à l'établissement au 31/12/2024</i></b>	<b>245 492,26 K€</b>
<b><i>Solde des opérations non budgétaires de TVA (pour info)</i></b>	<b>44,89 K€</b>
<b><i>Soit un montant des intérêts de la DNC "libres d'emplois" au 31/12/2024</i></b>	<b>26 503,54 K€</b>

Le bilan de l'utilisation des intérêts de la DNC au 31/12/2024 fait ressortir un montant des intérêts disponibles « libres d'emplois » au 31/12/2024 de 26 504 k€.

Les tableaux des trois pages suivantes présentent pour chaque opération la situation des engagements et des paiements et encaissements en réalisé au 31/12/2024, en flux réalisés 2024 et en programmation budgétaire après 2024 sur le périmètre **des opérations financées par la DNC**. Les hypothèses de la programmation sont explicitées dans les commentaires qui suivent les tableaux.

Opérations	2009-2023 (En K€)											2024 (En K€)																	
	Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires			Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible				Dépenses non budgétaires				Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires			Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible				Dépenses non budgétaires		
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE (déjà déduite des dépenses budgétaires)	AE annulées au 31/12/2023	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	AE annulées en 2024	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts							
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	4 523,28	-	-	-	-	-	48 971,90	- 344,73	4 523,28	-	-	21 145,14						3 273,04	- 17,05	21 145,14									
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	4 736,06	-	-	-	0,30	-	4 969,40	- 72,39	4 736,06	-	-	48,42						6,61		48,42									
Indemnisation des candidats Aix	1 013,00	-	-	-	-	-	1 013,00	- 0,00	1 013,00	-	-	-						-		-									
Ingénierie Aix	4 382,32	-	17,83	-	-	-	5 000,04	- 537,08	4 400,15	-	-	412,25		0,85				385,92		413,10									
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	6 144,54	-	159,43	-	6	-	6 523,14	- 105,25	6 303,97	-	-	-						110,33		-									
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	34 901,62	-	95,45	-	-	-	112 455,85	- 724,69	34 997,07	-	-	4 058,18						287,03		4 058,18									
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipés (ex Aménagement du campus (Aix))	32 675,18	-	65,00	-	-	57 000,00	84 285,01	-	77 464,69	-	12 275,49	2 749,06						-		673,73		2 075,32							
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	17 088,54	-	-	-	-	-	17 088,54	-	17 088,54	-	-	-						-		-									
IDOC AIX	9,37	-	-	-	-	-	9,37	-	9,37	-	-	-						-		-									
Réhabilitation de la division de l'étudiant	14,13	-	-	-	-	-	94,31	- 16,19	14,13	-	-	3,09						3,09	- 63,99	3,09									
Rénovation des façades participation CNRS (Aix )	1 700,00	-	-	-	-	-	1 700,00	-	1 700,00	-	-	-						-		-									
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	38 692,99	-	6,00	-	739	40 000,00	133 982,82	- 13 522,75	74 033,97	-	4 665,02	3 265,43		1,50		37,65		3,74		1 700,95		1 565,98							
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-		-		-		-		-							
Construction d'Océanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	16 518,15	-	35,75	-	220	-	22 520,45	- 0,00	11 509,83	5 044,07	-	714,56		1,50		5,18		72,37		716,06									
Grand Hall (Marseille)	599,05	-	-	-	-	-	6 683,59	- 3,78	599,05	-	-	267,65						569,93	- 0,54	267,65									
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	5 133,39	-	-	-	96,17	-	6 226,37	- 43,68	5 133,39	-	-	82,66				2,06		12,95	- 979,60	82,66									
Mobilier (Marseille)	1 150,80	-	-	-	-	-	1 154,70	- 3,90	1 150,80	-	-	-						-		-									
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	1 930,00	-	-	-	33	-	1 930,00	- 0,00	1 930,00	-	-	-						-		-									
Ingénierie Luminy (Marseille)	3 451,94	-	95,95	-	-	-	3 632,73	- 24,77	3 547,90	-	-	373,40		0,85				366,52	- 1,62	374,25									
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	1 120,01	-	11,76	-	6	-	1 143,14	- 11,37	1 131,77	-	-	-						-		-									
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	9 969,04	-	1 500,00	-	38	-	11 470,21	- 1,17	11 469,04	-	-	-						-		-									
Ingénierie reliquat DNC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						-		-									
<b>Total hors ingénierie</b>	<b>177 919,14</b>	<b>-</b>	<b>1 873,39</b>	<b>-</b>	<b>1 138,38</b>	<b>97 000,00</b>	<b>462 221,80</b>	<b>- 14 849,89</b>	<b>254 807,95</b>	<b>5 044,07</b>	<b>16 940,51</b>	<b>32 334,18</b>	<b>-</b>	<b>3,00</b>	<b>-</b>	<b>44,89</b>	<b>-</b>	<b>4 118,43</b>	<b>- 1 061,18</b>	<b>28 695,88</b>	<b>-</b>	<b>3 641,30</b>							

Opérations	2025 et suivants (En K€) (budgets 2025 AMU)										
	Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductibles		Dépenses non budgétaires		
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	CP	Retraitements Océanomed	Remboursements d'emprunts	
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	33 009,97						7 840,02	33 009,97			
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	3 456,02						3 362,00	3 456,02			
Indemnisation des candidats Aix PPP	-						-	-			
Ingénierie Aix	4 600,00						4 600,00	4 600,00			
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	-						-	-			
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	86 032,72						13 260,61	86 032,72			
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipées (ex Aménagement du campus (Aix))	48 795,77						-	6 146,59		42 649,19	
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	-						-	-			
IDOC AIX	-						-	-			
Réhabilitaion de la division de l'étudiant	6 185,87						6 121,88	6 185,87			
Rénovation des façades participation CNRS (Aix )	-						-	-			
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	86 762,67						8 315,32	52 993,67		33 769,00	
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille)	-						-	-			
Construction d'Océanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	5 738,27						395,73	10 782,34	-	5 044,07	
Grand Hall (Marseille)	6 362,00						569,00	6 362,00			
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	-						-	-			
Mobilier (Marseille)	-						-	-			
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	-						-	-			
Ingénierie Luminy (Marseille)	5 253,75						5 195,21	5 253,75			
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	-						-	-			
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	-						-	-			
Ingénierie reliquat DNC	-						-	-			
<b>Total hors ingénierie</b>	<b>276 343,30</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39 864,57</b>	<b>204 969,18</b>	<b>-</b>	<b>5 044,07</b>	<b>76 418,19</b>

Opérations cumul depuis 2009	Recettes budgétaires				Recettes non budgétaires		Dépenses budgétaires nettes de la TVA déductible			Dépenses non budgétaires
	Intérêts DNC encaissés justifiables	Intérêts ANR encaissés (*)	Co-financements encaissés	Apport université	récupération TVA (déjà déduite des dépenses budgétaires)	Tirages d'emprunts	AE	AE annulées	CP	Remboursements d'emprunts
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)	58 678	0	0	0	0	0	60 085	-362	58 678	-
Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix)	8 241	0	0	0	0	0	8 338	-72	8 241	-
Indemnisation des candidats Aix PPP	1 013	0	0	0	0	0	1 013	0	1 013	-
Ingénierie Aix	9 395	0	19	0	0	0	9 986	-537	9 413	-
Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)	6 145	0	159	0	6	0	6 413	-105	6 304	-
PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)	124 993	0	95	0	0	0	126 003	-725	125 088	-
PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipées (ex Aménagement du campus (Aix))	84 220	0	65	0	0	57 000	84 285	0	84 285	57 000
PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))	17 089	0	0	0	0	0	17 089	0	17 089	-
IDOC AIX	9	0	0	0	0	0	9	0	9	-
Réhabilitaion de la division de l'étudiant	6 203	0	0	0	0	0	6 219	-80	6 203	-
Rénovation des façades participation CNRS (Aix )	1 700	0	0	0	0	0	1 700	0	1 700	-
Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)	128 721	0	8	0	777	40 000	142 302	-13 523	128 729	40 000
Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un cœur de campus (Marseille)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Construction d'Oceanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)	22 971	0	37	0	226	0	22 989	0	23 008	-
Grand Hall (Marseille)	7 229	0	0	0	0	0	7 823	-4	7 229	-
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)	5 216	0	0	0	98	0	6 239	-1 023	5 216	-
Mobilier (Marseille)	1 151	0	0	0	0	0	1 155	-4	1 151	-
Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)	1 930	0	0	0	33	0	1 930	0	1 930	-
Ingénierie Luminy (Marseille)	9 079	0	97	0	0	0	9 194	-26	9 176	-
Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)	1 120	0	12	0	6	0	1 143	-11	1 132	-
Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)	9 969	0	1 500	0	38	0	11 470	-1	11 469	-
Ingénierie reliquat DNC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
<b>Total hors ingénierie</b>	<b>486 597</b>	<b>0</b>	<b>1 876</b>	<b>0</b>	<b>1 183</b>	<b>97 000</b>	<b>506 205</b>	<b>-15 911</b>	<b>488 473</b>	<b>97 000</b>

Les différences de montants AE/CP cumulées sont dûes aux écarts entre les réalisés 2024 par rapport aux budgets 2024. Les budgets 2025 seront revus du montant de ces écarts lors du budget rectificatif 2025.

## COMMENTAIRES

Opérations	Commentaires PPP Campus Aix
<b>Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)</b>	<p>Le marché global de performance pour le projet Eco-campus Pauliane a été attribué le 7 avril 2023 au groupement Travaux du Midi (Mandataire), CCD architecture, STOA Paysagiste, INGEROP, Bouygues énergie services, OASIS.</p> <p>Le montage définitif ne prévoit plus de financement par emprunt . Le montant total est de 62,5 M€ soit 54,5 M€ de coût travaux, 6,8 M€ d'autres coûts (assurances, 1ers équipements, AMO, primes dues aux non retenus...) + 1,2 M€ de frais de fonctionnement GER sur 12 ans.</p> <p>La démolition des annexes et de l'arrière de la façade de la Bastide a été faite en septembre 2023..</p> <p>Le démarrage des travaux a eu lieu le 08/01/2024. A ce jour la commission de sécurité est planifiée mi-juillet 2025 pour une ouverture des locaux au profit des étudiants et personnels dès septembre 2025</p> <p>Les engagements projetés n'intègrent pas le loyer R3 de maintenance qui sera suivi dans le budget de maintenance de l'université puisqu'il n'est pas financé par la DNC campus.</p>
<b>Clos couvert Pouillon (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit)(Aix) Phase III</b>	<p>Phase 1 : réhabilitation des amphithéâtres : cette réhabilitation des 5 amphithéâtres est terminée. Les amphithéâtres ont été progressivement réhabilités sur 3 années universitaires consécutives 2019-2021.</p> <p>Phase 2 : la mise en sécurité des locaux d'archives a été effective en septembre 2022.</p> <p>Phase 3 : Clos couvert : après élaboration de la programmation technique, la consultation du marché de MOE a été publiée en décembre 2024 sous la forme d'Accord Cadre de MOE. Le solde de l'opération permettra de traiter une première tranche de la toiture du bâtiment Pouillon (validation au CIS de l'opération de réfection de la toiture de la faculté de Droit (4MC). Les autres tranches feront l'objet d'une recherche de financements complémentaires.</p>
<b>Indemnisation des candidats Aix</b>	<p>Terminé concerne le PPP</p>
<b>Ingénierie Aix</b>	<p>Dont MS</p>
<b>Dépenses d'accompagnement du PPP Aix quartiers de facultés (ex Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en lettres-sciences humaines) (Aix)</b>	<p>Cofinancement CROUS FM PPP-Impact des avenants postes mise en service et des dépenses de parachèvement</p>
<b>PPP Aix quartiers de facultés hors tranches spécifiques et reversement anticipés (ex Réhabilitation de la bibliothèque de droit (Aix), RUN)</b>	<p>La totalité des loyers contractuels est engagée pour les 25 ans du contrat à fin 2018 valorisée avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation. L'hypothèse haute est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures afin d'être engagée si nécessaire.</p> <p>Engagements programmés à partir de 2020 pour le contrat de PPP =</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- provision révisions de prix complémentaire pour atteindre le niveau de l'hypothèse de risque élevé sur l'inflation</li> <li>- finalisation du paiement des fiches modificatives de l'avenant 2020 (3,6 M€ TTC)</li> <li>- complément sur les loyers R2/R3 lié aux fiches modificatives de parachèvement des travaux (avenant 2020)</li> <li>- Impact de la baisse des loyers n'est effective qu'à compter de 2023.</li> </ul>
<b>PPP Aix quartiers de facultés Financement BEI et versements anticipés (ex Aménagement du campus (Aix))</b>	<p>Cette ligne de 84,3M€ comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le versement anticipé hors tranche spécifique le Cube (15,650 M€ TTC) achevé au 31/12/2017</li> <li>- le versement facultatif refinancé par un emprunt BEI (57 M€)</li> <li>- les AE du contrat d'emprunt BEI pour le tirage de 57 M€ pour la part des intérêts payés (op budgétaires) engagées en totalité à fin 2018 (11,6 M€). Le remboursement en capital n'est pas comptabilisé en AE ni en CP car ces flux ne sont pas budgétaires. Les décaissements correspondants sont retracés dans la colonne dédiée aux flux non budgétaires</li> </ul>
<b>PPP Aix quartiers de facultés tranche spécifique le CUBE (ex Création d'un cœur de campus (Aix))</b>	<p>Achévé fin 2018</p>
<b>Réhabilitaion de la division de l'étudiant</b>	<p>Le programme de cette opération devrait être lancé à nouveau en 2025 en parallèle du schéma directeur que l'université engage en 2025 sur le périmètre aixois, périmètre intégrant le site Schuman qui accueille ALLSH. Ce Schéma Directeur prend en compte la reconfiguration du périmètre universitaire induit par le déménagement de la Faculté d'Economie Gestion sur Pauliane. Il prend en compte les évolutions des modes de travail et la prise en considération du parcours de l'étudiant et de la vie étudiante au sens large. Les travaux liés à ce projet sont décalés en 2027. Chiffrage estimatif 6,2 M€.</p>

Opérations	Commentaires PPP Campus Luminy
<b>Réhabilitation de bâtiments d'enseignement et de recherche à Luminy (Marseille)</b>	La totalité des loyers R2,R3,R4 est engagées à fin 2018 avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation qui est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures. Les loyers financiers et les frais financiers de l'emprunt BEI ont été engagés fin 2020 après la mise à disposition du TPR2 achevant la phase de construction du PPP et la mobilisation d'un emprunt BEI de 40 M€ au 15/11/2020 permettant d'effectuer en trésorerie un versement facultatif de 40 M€ à déduire des loyers du PPP. En 2020 paiement d'un protocole transactionnel dans le cadre du retard lié au COVID de 759 418 € HT soit 891 934 € TDC (avenant 2 PPP) Les engagements réalisés n'intègrent pas le loyer R3 de maintenance qui est désormais suivi dans le budget de maintenance de l'université puisqu'il n'est pas financé par la DNC campus.
<b>Construction d'Oceanomed (hors indemnisation des candidats non retenus) - tranche 2 (Marseille)</b>	La totalité des loyers contractuels est engagée pour les 25 ans du contrat à fin 2018 valorisée avec une hypothèse de révision de prix moyenne inférieure à l'hypothèse très élevée d'inflation qui est toutefois provisionnée dans la programmation des AE futures. Engagements programmés à partir de 2020 pour le contrat de PPP = -provision révisions de prix complémentaire pour atteindre le niveau de l'hypothèse de risque élevé sur l'inflation => attention à la récupération des 5 044 K€de trésorerie à la fin de l'opération
<b>Grand Hall (Marseille)</b>	Le marché de conception-réalisation du Grand Hall a été attribué le 14 avril 2023 à un groupement dont le mandataire est ALLAMANO. La demande administrative qui consiste à déclasser le grand Hall de l'IGH TPR2 a été déposée en juillet 2023.. Les travaux ont débuté en décembre 2024. La réception est fixée à décembre 2025.
<b>Chaufferie centrale Luminy (Marseille)</b>	Les marchés de Marché Global de performance portant sur la rénovation et la densification du réseau de chaleur du campus de luminy, la création du chaufferie biomasse et l'exploitation des installations de ont été engagés en 2021. Les travaux de la chaufferie se sont achevés à l'été 2023
<b>Mobilier (Marseille)</b>	Opération finalisée.
<b>Indemnisation des candidats PPP Luminy (Marseille)</b>	Terminé concerne le PPP Luminy
<b>Ingénierie Luminy (Marseille)</b>	Dont MS - reporté dans le tableau ingénierie
<b>Dépenses d'accompagnement du PPP Luminy (Marseille)</b>	
<b>Rénovation des façades participation CNRS (Marseille)</b>	Financement 750 K€ de SCSP et 750 K€ de subvention d'investissement du MESRI pour la prise en charge des déménagements des équipes IBDM (dépenses 2018-2019 de 1471 K€). Convention CNRS de 11,7 M€ en tout dont 10 M€ sur le PC Luminy et 1,7 M€ sur le PC Aix. Dernier paiement de 1,170 M€ effectué fin 2023.

### 1.3.2. Les opérations principales sous maîtrise d'ouvrage des collectivités : opérations terminées

Opérations principales menées sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité (ou autre)									
Opérations	Maître d'ouvrage	Financements prévus dans les conventions	Cumul 2009-2020						Commentaire
			Financements effectivement alloués aux opérations immobilières (se référer aux délibérations budgétaires des collectivités, etc)						
			Région	Agglo	ANR/AMU	Ville d'Aix	CROUS	Total financements	
<i>Les opérations principales sont celles listées dans la convention de site conclue entre l'Etat, l'université et les collectivités, et dans la convention de versement de la dotation.</i>									
Réhabilitation de logements étudiants P2 P3 cité universitaire Les Gazelles	CROUS	4 100,00 K€			4 000,00 K€		100,00 K€	4 100,00 K€	opération achevée-délégation maîtrise d'ouvrage AMU
Apport foncier et viabilisation (Aix)	Ville d'Aix	5 000,00 K€				5 000,00 K€		5 000,00 K€	opération achevée
Réhabilitation de logements étudiants P1 cité universitaire Cuques	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€				100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée
Construction de logements étudiants (Aix) Cité internationale	CROUS	15 500,00 K€	3 000,00 K€	2 275,00 K€			10 225,00 K€	15 500,00 K€	opération achevée
Apport foncier et viabilisation (Aix) Cité internationale	CROUS	500,00 K€	500,00 K€					500,00 K€	opération achevée
Construction résidence La Pauliane	CROUS	21 500,00 K€	8 600,00 K€	1 500,00 K€			11 400,00 K€	21 500,00 K€	opération achevée en 2020
Réhabilitation de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	6 850,00 K€			5 000,00 K€		1 850,00 K€	6 850,00 K€	opération achevée
Extension de la cité universitaire de l'arc de Meyran (Aix)	CROUS	4 600,00 K€		520,00 K€			4 080,00 K€	4 600,00 K€	opération achevée
Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments B (Marseille)	CROUS	7 500,00 K€	7 400,00 K€				100,00 K€	7 500,00 K€	opération achevée
Réhabilitation de logements étudiants - bâtiments E (Marseille)	CROUS	5 210,00 K€	5 100,00 K€				110,00 K€	5 210,00 K€	opération achevée
<b>Total</b>		<b>78 260,00 K€</b>	<b>32 000,00 K€</b>	<b>4 295,00 K€</b>	<b>9 000,00 K€</b>	<b>5 000,00 K€</b>	<b>27 965,00 K€</b>	<b>78 260,00 K€</b>	
<b>Informations financières agrégées destinées au parlement</b>				<b>78 260,00 K€</b>					

Le bilan de l'extension du parc de l'hébergement étudiants du périmètre géré par le CROUS est le suivant :

Ville	Unité d'hébergement	Livraison	Nb de places	Maitre de l'ouvrage
Aix	Résidence Les Gazelles	2011	80	13HABITAT
	Résidence internationale	2014 - 2015	350	CROUS
	Résidence Arc en Ciel Arc de Meyran	2016	80	CROUS
	Résidence Les Fenouillères	2015	80	Rectorat
	Résidence Les Abeilles	2017	71	Pays d'Aix Habitat
	Résidence Avéroès	2016	120	CDC Habitat
	Résidence Le Félibre	2017	200	Pays d'Aix Habitat
	Résidence La Pauliane	2020	296	CROUS
Marseille	Résidence Cornil	2017	200	CROUS
	Résidence Madagascar	2013	133	CROUS
	Résidence Opale	2012	222	ERILIA
Avignon	Résidence Jean Zay	2015	170	CDC Habitat
	Résidence Alauzen	2019	76	CROUS
	Résidence Les Trois clés d'Or	2012	114	ERILIA
	Résidence Rocher des Doms	2011	53	VALLIS HABITAT
	Résidence Miroiterie avignonnaise	2013	111	VALLIS HABITAT
<b>TOTAL</b>			<b>2356</b>	

Source : Direction du CROUS

## 1.4. La situation des PPP et des emprunts

AMU a accepté la demande de refinancement de la société EIFFAGE pour le contrat de partenariat MELAUDIX concernant l'opération Aix-Quartier des facultés.

Le refinancement a été signé entre les parties le 31/03/2022.

↳ Gains nets du refinancement pour AMU : 530 k€ (sur la durée du contrat, après déduction des frais).

### 1.4.1. La situation des PPP

Contrats de partenariat	Date de publication de l'AAPC	Date de signature du contrat	Date de mise à disposition du bâtiment	Loyer 2024 TTC (investissement + GER)	Versements anticipés/ Tranche spécifiques /FM	Versements complémentaires facultatifs	Montant à Financer Définitif (MAF)	Date dernière échéance	Montant cumulé payés	Taux de cristallisation	Date de cristallisation des taux	Commentaire
Océanomed 2 (Marseille)	01/08/2011	14/11/2012	17/09/2014	en euros courants: R1: 511 K€ R2: 51 K€ R3: 110 K€ R4 : 42 K€	4868,845 K€	0,00 K€	6 562 976 € HT (valeur 2014)	30/09/2039	12 258 k€ TTC en euros courants	- Dailly 5 808 233,98 € HT au taux nominal de 3,5% (1,5% + 2% marge)-TEG: 3,56%- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 754 742,27 € au taux nominal de 4,41% (1,61%+280% de marge)- TEG= 4,50% Echéance trimestrielle durée 25 ans	22/09/2014	échancier définitif
Quartier des facultés (Aix-en-Provence)	30/09/2011	06/05/2014	entre sept.-15 et déc.-17	en euros courants: R1: 1 722 K€ R2: 1 061 K€ R3: 979 K€ R4 : 295 K€	35 624,00 K€	57 000,00 K€	89 930 744 € HT (valeur 2017)+ Tranche spécifique le CUBE : 14 240 454 € HT (hors MAF mais dans le PPP)	31/12/2042	125 976 k€ TTC en euros courants	- Dailly B1: 11 778 406 € au taux nominal de 2,628% (1,178% + 1,45% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dailly B2: 5 881 433 € au taux nominal de 2,528% (1,228% + 1,3% marge)- Echéance trimestrielle durée 25 ans - Dette projet: 7 884 423 € au taux nominal de 1,963% (0 063%+1,9% de marge)- Echéance trimestrielle durée 5 ans -Dette actionnaire: 3 652 213 € au taux nominal de 9% -Fonds propres 192 222 € au TRI de 10,11%	06/11/2017	avenant 1 signé en 2020, 46 301 euros de pénalités appliquées en 2021 sur loyers R3 (inclus dans les 834 k€) Refinancement Melaudix en 2022 : gain sur loyers R1 : 532k€ sur la durée du contrat.
Luminy (Marseille)	04/04/2014	28/04/2016	entre 3è trim.-18 et le 30/10/2021	en euros courants: R1: 942 k€ R2: 318 K€ R3: 439 K€ R4: 317 K€	27 362 k€	40 000 K€ TDC (prévu)	71 795 749 € HT (valeur 2020)	30/09/2045	77 158 k€ TTC en euros courants	Taux du contrat sur MAF définitive : -Dailly: 7,185 M€ : 0,91 % euribor 3M -0,12% +0,9% de marge de crédit + 0,13 % de marge de couverture (cap) -Dette projet: 4,32 M€ à 1,40%: euribor 3M-0,10% +1,35% de marge de crédit + 0,15- % de marge de couverture (cap) -Dette actionnaire: 3,087M€ (7% de la MAF) au taux fixe de 8%	30/10/2020	échancier définitif

## 1.4.2. Les emprunts

Emprunts	Montant plafond voté par le CA	Taux maximal autorisé par le CA	Date de la délibération	Montant de l'emprunt	Date du contrat	Durée du contrat	Bilan au 31/12/2023				2024		A partir de 2025			Commentaires	
							Tirages réalisés	Taux d'emprunt	Remboursements effectués		Tirages réalisés	Remboursements effectués		Tirages prévus	Remboursements prévus		
Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts												
<b>Banque européenne d'investissement</b>																	
Aix Quartier des Facultés	127 000 K€	3,00%	22/08/2016	57 000 K€	03/03/2017	25 ans	57 000 K€	1,53%	12 275 K€	4 814 K€	NA	2 075 K€	674 K€	NA	42 649 K€	6 151 K€	Tirage réalisé en 2017
Luminy 2017	127 000 K€	3,00%		40 000 K€	03/03/2017	25 ans	40 000 K€	0,35%	4 665 K€	406 K€	NA	1 566 K€	122 K€	NA	33 769 K€	1 263 K€	Tirage réalisé en 2020
Pauliane	127 000 K€	3,00%		0 K€	03/03/2017	25 ans	0 K€	0,00%	0 K€	0 K€	NA	0 K€	0 K€	NA	0 K€	0 K€	Financement sur trésorerie établissement
<b>Caisse des dépôts et consignations</b>																	
Pauliane				0 K€		25 ans								0 K€	0 K€	0 K€	Financement sur trésorerie établissement

## 2. Le solde de la trésorerie des opérations Plan Campus et TVA déduite au 31/12/2024

	TOTAL	AIX	LUMINY
<b>Solde de trésorerie théorique au 31/12/23</b>	<b>39 238</b>	<b>9 570</b>	<b>29 668</b>
<b>Intérêts de la dotation (budgétaire)</b>	<b>- 9 200</b>	<b>- 14 841</b>	<b>5 641</b>
RE 2024 (recettes)	20 284	11 501	8 783
CP 2024 (dépendances)	- 29 483	- 26 342	- 3 142
<b>Emprunt (non budgétaire)</b>	<b>- 3 641</b>	<b>- 2 075</b>	<b>- 1 566</b>
Remboursement emprunt - BEI	- 3 641	- 2 075	- 1 566
<b>Solde de trésorerie théorique au 31/12/24</b>	<b>26 397</b>	<b>- 7 346</b>	<b>33 743</b>

Ces données mettent en évidence le solde de la trésorerie sur les différentes opérations du Plan Campus (intérêts intermédiaires et de la dotation) pour un montant total de **26 397 k€** (périmètre d'analyse différent des intérêts libres d'emplois de la page 6).

Liste des opérations pour lesquelles la TVA est totalement ou partiellement déductible.

Opérations	Motif de la déductibilité (*)	TVA déductible (**) taux de 2024	soit un % de TVA à financer de (***)	Montant récupéré au 31/12/2024	Projection TVA à récupérer sur années ultérieures	Commentaires
Opérations sous maîtrise d'ouvrage des établissements						
PPP OCEANOMED 2	MIXTE	2,96%	17,04%	225 559 €	421 €	Tient compte du prorata de TVA appliqué chaque année (14,78% en 2024)
PPP LUMINY 2017	MIXTE	2,96%	17,04%	777 448 €	761 552 €	Tient compte du prorata de TVA appliqué chaque année (14,78% en 2024)
Autres opération plan campus				496 057 €	597 181 €	
TOTAL				1 499 064 €	1 359 154 €	



Opérations	2022				2023				2024				2025				2026				2027				2028				2029				Commentaires
	T1	T2	T3	T4																													
Construction de locaux de formation en économie-gestion (Aix)																*																	fin de la programmation en 2021 consultation et dialogue compétitif en 2022
Réhabilitation et extension des locaux de recherche et de formation en droit (Aix)																								*									Rénovation des locaux archives été 2022 rénovation dos couvert Pouillon en 2023
Réhabilitation de la division de l'Etudiant (Aix)																																*	relance de la programmation en 2025
Construction du Technoforme (Marseille)		*																															livraison février 2022
Grand Hall (Marseille)																*																	fin de la programmation en 2021 consultation et dialogue compétitif en 2022
Chaufferie centrale Luminy (Marseille)							*																										livraison en 2023

Programme ■ Etudes ■  
 Procédure de sélection du maître d'œuvre ■ Travaux ■  
 Procédure de dévolution du PPP ■ Mise en service \*

## ❖ Principales avancées 2024 site d'Aix

### Opération de rénovation du bâtiment F. Pouillon

- Phase 1 - réhabilitation des amphithéâtres : cette réhabilitation des 5 amphithéâtres est terminée. Les amphithéâtres ont été progressivement réhabilités sur 3 années universitaires consécutives 2019-2021.
- Phase 2 : la mise en sécurité des locaux d'archives a été effective en septembre 2022.
- Phase 3 - Clos couvert : après l'élaboration de la programmation technique, la consultation du marché de MOE a été publiée en décembre 2024 sous la forme d'un Accord Cadre de Maîtrise d'oeuvre. Le solde de l'opération permettra de traiter une première tranche de la toiture du bâtiment Pouillon. Les autres tranches feront l'objet d'une recherche de financements complémentaires.

### Opération réhabilitation « Division de l'étudiant » ALLSH

Le programme de cette opération devrait être lancé à nouveau en 2025 en parallèle du schéma directeur que l'université engage sur le périmètre aixois en 2025 dont le site Schuman qui accueille ALLSH. Ce Schéma Directeur prend en compte la reconfiguration du périmètre universitaire induit par le déménagement de la Faculté d'Economie-Gestion sur Pauliane. Il intègre les évolutions des modes de travail et la prise en considération du parcours de l'étudiant et de la vie étudiante au sens large.

### Opération « Eco-Campus Pauliane »

- Le marché global de performance pour le projet Eco-campus Pauliane a été attribué le 07 avril 2023 au groupement Travaux du Midi (mandataire), CCD architecture, STOA Paysagiste, INGEROP, Bouygues énergie services, OASIIS.
- La démolition des annexes et de l'arrière de la façade de la Bastide a été réalisée en septembre 2023.
- La préparation de chantier a été réalisée en novembre 2023.
- Le permis de construire a été obtenu le 05 octobre 2023.
- Les travaux de construction ont démarré le 08 janvier 2024.
- Le planning a été recalé pour une livraison à l'été 2025. Les travaux de construction ont démarré le 08/01/2024 et le gros œuvre s'est terminé en décembre 2024.

## ❖ Principales avancées 2024 site de Luminy

### Diverses opérations

Les travaux de la chaufferie : après validation du dossier d'expertise pour les travaux de rénovation de la chaufferie centrale de Luminy par les ministères, l'opération a été lancée sous la forme d'un MGP. Cette opération a été livrée à l'été 2023. Cet équipement est en fonctionnement et bénéficie aux différents usagers du site dLuminy. Ce projet a atteint les objectifs de décarbonation et de réduction des dépenses énergétiques.

### Le marché de conception-réalisation du Grand Hall

- La première consultation pour le Grand Hall, ayant été infructueuse, a été relancée en 2022.
- Le marché de conception-réalisation a été attribué en avril 2023. Les travaux ont débuté en décembre 2024. La réception est fixée à décembre 2025.

Les Travaux Luminy façades CNRS se sont achevés en septembre 2023 avec une commission d'ouverture en décembre 2023.

#### 4. L'illustration des opérations déjà livrées : La Chaufferie de Luminy





## Travaux du CNRS Campus Luminy



5. L'illustration des opérations en cours : Opération « Aix Eco-Campus Pauliane » : chantier en cours février 2025



Projection



Réhabilitation du Grand Hall de Luminy : Chantier en cours février 2025



Projection

